

REGLEMENT COMPLET
« JEU ENIGME CHAPITRE »
L 2012-48

1°) À compter du 03/09/2012 (9 heures 30) et jusqu'au 14/09/2012 (18heures), CHAPITRE.COM, SAS, dont le siège social est situé 123 boulevard de Grenelle 75015 Paris, organise un jeu sans obligation d'achat intitulé « JEU ENIGME CHAPITRE » sur sa page FACEBOOK, à l'adresse suivante : <http://www.facebook.com/pages/Chapitrecom/127410700637919>

2°) La participation est gratuite et sans obligation d'achat. Elle est ouverte à tous les internautes majeurs disposant d'une adresse de résidence en France métropolitaine (Corse comprise) et disposant d'un compte Facebook. Ne pourront participer les membres du personnel (et leur famille) exerçant une activité au sein des sociétés distributrices ou organisatrices (Groupe Actissia).

3°) Pour participer il suffit :

- d'être fan sur Facebook de la page Chapitre.com
- de jouer et de répondre correctement à l'énigme posée sur:

<http://www.facebook.com/pages/Chapitrecom/127410700637919> avant le 14 septembre à 18h.

Il ne sera admis qu'une seule participation par famille (même nom, même adresse). En cas de participation frauduleuse, celle-ci sera annulée et Chapitre.com se réserve le droit d'entamer des poursuites pénales.

4°) Un tirage au sort informatique des gagnants aura lieu au plus tard le **17/09/2012** via l'application socialshaker pour déterminer les 5 gagnants et 5 suppléants. Les gagnants se verront remettre chacun 1 exemplaire du livre « Jusqu'à la folie » de Jesse Kellerman d'une valeur unitaire de 22,5€.

Chapitre.com affichera le nom des gagnants sur sa page Facebook <http://www.facebook.com/pages/Chapitrecom/127410700637919> jusqu'au **30/09/2012 au plus tard**.

5°) Chapitre.com enverra un email à chacun des gagnants au plus tard le 05/09/2012. Le gagnant doit répondre dans un délai de 10 jours à compter de la réception dudit email. En l'absence de réponse du gagnant dans ce délai, Chapitre.com contactera un suppléant. En cas de non réponse du suppléant sous 15 jours, les lots seront remis à la libre disposition des organisateurs.

Le lot sera livré sans frais à l'adresse précisée par chaque gagnant dans son formulaire d'inscription au plus tard le **30 octobre 2012**. Si le prix n'a pas pu être remis après cette date au plus tard, il sera à la libre disposition de Chapitre.com

Chapitre.com n'est pas responsable si les coordonnées du gagnant sont erronées. Dans ce cas, il n'appartient pas à Chapitre.com de faire des recherches complémentaires afin de retrouver le gagnant indisponible qui ne recevra pas son lot ni aucun dédommagement ou indemnité.

Un seul lot sera attribué par participant (même nom, même adresse) pendant toute la période du jeu. Le prix gagné ne pourra faire l'objet d'aucun échange, ni être cédé à une tierce personne et aucune contrepartie monétaire ne pourra être accordée. Toutefois, en cas d'indisponibilité du lot, CHAPITRE.COM se réserve le droit d'offrir aux gagnants un autre lot d'une valeur équivalente.

6°) Afin de servir de témoignage, les gagnants acceptent par avance la publication par Chapitre.com de leurs nom, adresse (département) et photographie, ainsi que de leur témoignage écrit ou oral sur tous supports graphiques, d'enregistrement magnétique, électronique, optique ou numérique (notamment site Web) sauf opposition adressée par écrit à Chapitre.com dans les 5 jours suivants la réception de son lot.

7°) Les frais de participation par Internet pourront être remboursés sur demande adressée par courrier postal uniquement à Chapitre.com – jeu internet L 2021-48 « Jeu Enigme Chapitre » Vepex 5000, le 14 septembre 2012 au plus tard (le cachet de la Poste faisant foi) :

- participation : une valeur de 0,46 € couvrant le coût d'environ 10 mn d'appel local,
- demande : frais de timbre au tarif lent.

A l'appui de sa demande le participant rappellera le titre et le n° du jeu et il fournira le profil Facebook avec lequel il a joué, le jour et l'heure exacte de sa participation. Il ne sera accepté qu'une seule demande de remboursement par foyer (même nom, même adresse).

8°) Le règlement complet du jeu sera déposé auprès de la SCP Dominique Vermuse, huissier de justice associé, 16 rue des 528 Déportés Juifs à LENS (62).

Il sera adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande en écrivant à Chapitre.com – jeu internet L 2012-48 «Enigme Chapitre » Vepex 5000 (Frais de timbre remboursés sur demande au tarif lent), étant précisé que le règlement sera aussi disponible sur la page Facebook de Chapitre.com.

9°) La participation à cette opération implique l'acceptation totale de ce règlement. Aucun renseignement ne sera donné par téléphone.

Chapitre.com ne saurait être tenue pour responsable si par suite de cas de force majeure ou d'évènement imprévu ou indépendant de sa volonté, le jeu devait être annulé, reporté, modifié ou prolongé. Tous les cas non prévus par le règlement seront tranchés par Chapitre.com dont les décisions seront sans appel.

10°) Chapitre.com n'est pas responsable en cas :

- d'intervention malveillante
- de problèmes de liaison téléphonique
- de problèmes de matériel ou logiciel,
- d'erreurs humaines ou d'origine électrique,
- de force majeure,
- de perturbations qui pourraient affecter le bon déroulement du jeu.

En aucun cas la responsabilité de Chapitre.com ne pourra être retenue en cas de problème d'acheminement des lots gagnés ou de perte de courrier postal.

Dans tous les cas, si le bon déroulement administratif et technique du jeu est perturbé par intervention humaine non autorisée ou toute autre cause échappant à Chapitre.com, celle-ci se réserve le droit d'interrompre le jeu. En aucun cas la responsabilité de Chapitre.com ne pourra être retenue en cas de problème d'acheminement des lots gagnés ou de perte de courrier postal ou électronique.

11°) Les données collectées sont nécessaires au traitement de votre participation et à la gestion de nos relations commerciales.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/0978, le participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Il lui suffit de nous le faire savoir en écrivant à l'adresse ci-dessus.

EXTRAIT DE REGLEMENT
« JEU ENIGME CHAPITRE »
L 2012-48

Jeu gratuit sans obligation d'achat, organisé du 03/09/2012 (9h30) au 14/09/2012 (18h) sur la page Facebook de Chapitre.com <http://www.facebook.com/pages/Chapitrecom/127410700637919>

Pour participer : répondez correctement à l'énigme posée sur la page Facebook susvisée. Tirage au sort informatique des 5 gagnants, réalisé au plus tard le 17/09/2012 via l'application socialshaker. Lots: 1 exemplaire chacun du livre « Jusqu'à la folie » de Jesse Kellerman. Règlement complet déposé auprès de l'huissier SCP Dominique Vermuse, huissier de justice à Lens (62) 16 rue des 528 Déportés Juifs, et disponible sur le site Facebook de Chapitre.com.